

CONCOURS D'ENTRÉE 2025

Hors Parcoursup

Seul-e-s les candidat-e-s non-bachelier-e-s ou n'ayant pas d'équivalence au bac sont concerné-e-s par cette information.

Intégrée au sein d'un écosystème lui permettant d'aller au-delà des missions traditionnelles dévolues aux écoles d'art, MO.CO. Esba met en place un modèle pédagogique original, intégrant année par année les étudiant-e-s à la vie de l'institution. Ils-elles sont ainsi invité-e-s à participer pleinement aux activités des deux espaces d'exposition :

Des rencontres, workshops et visites d'ateliers organisées avec artistes, curators et critiques, jusqu'aux stages effectués au sein des services des expositions, de la médiation, de la régie, de la production ou de la communication, en passant par un riche programme de conférences, tables rondes et projections.

Cette immersion forme le cœur du projet pédagogique de l'école : participatif, basé sur la confrontation des points de vue et développant ses projets à l'échelle d'un territoire, tout en tissant activement son réseau à l'étranger.

DEROULEMENT ET DATES DES ÉPREUVES DU CONCOURS

L'épreuve de présélection se déroulera à distance. Pour les candidat-e-s présélectionné-e-s, les épreuves théoriques et pratiques se tiendront également à distance. Seul l'entretien oral sera organisé en présence des candidat-e-s.

L'ensemble des candidat-e-s recevront, via l'adresse mail fournie dans leur dossier d'inscription au concours, un lien leur permettant de déposer leurs réalisations sur un espace de stockage personnel. Les consignes données lors des différentes épreuves devront être scrupuleusement respectées.

- **Lundi 14 avril 2025, à partir de 8h45** : Le-la candidat-e recevra le lien de l'espace de stockage personnel et les instructions pour l'épreuve de pré-sélection. Il lui appartient de veiller à leurs bonnes réceptions. Si elle ou s'il ne les a pas reçu à 10h, il-elle contactera le service compétent scolarite@moco.art afin de résoudre le problème.
- **Lundi 14 avril 2025, à 13h30** : **Épreuve de présélection**. Le-la candidat-e recevra le sujet et les consignes des travaux à déposer.
 - Un portfolio (un book au format PDF d'une vingtaine d'images reflétant le travail du candidat).
 - Une courte vidéo* devant répondre à 3 questions posées. (Nul besoin d'avoir une caméra, cette vidéo pourra être réalisée avec un smartphone).
 - Une note d'intention*

NB : * Pour ces épreuves, des consignes très précises seront données. Le-la candidat sera tenu de les respecter. Ces épreuves sont éliminatoires. **Limite de dépôt des réalisations : Mardi 15 avril 2025, 16h.**

→ Pour la suite du concours, **seul-e-s les candidat-e-s retenu-e-s** après l'épreuve de présélection recevront les sujets pour les épreuves théoriques et pratiques ainsi que les modalités de prise de rendez-vous pour l'entretien oral.

- **Mardi 6 mai 2025, à partir de 8h45** : **Épreuves théoriques et pratiques** (culture générale et expression plastique)
Ces épreuves seront exécutées à distance. Les sujets seront accompagnés de recommandations précises afin de faciliter les démarches du candidat. **Limite de dépôt des épreuves : Mardi 6 mai 2025, 16h.**
- **Mercredi 14 ou jeudi 15 mai 2025 : Entretien oral**
Pour participer à cette épreuve en présence au MO.CO. Esba, 130 rue Yehudi Menuhin, les candidat-e-s devront prendre un rendez-vous en ligne du jeudi 8 mai au dimanche 11 mai 2025, via un lien qui leur sera adressé par mail le mercredi 7 mai 2025 après-midi.
Cette épreuve consiste à un entretien oral avec un jury de 3 enseignant.e.s ou personnel MO.CO. ayant pour support la présentation d'un dossier de créations personnelles. Ce dernier comportera une sélection d'une quinzaine de travaux (a minima) couvrant les différents domaines d'expression de chaque candidat-e : dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations, carnets de recherche etc..

NB : Seul.e.s les candidat.e.s résidant à l'étranger seront autorisé.e.s à participer à l'oral par visioconférence.

Un concours d'entrée se déroulant en même temps que celui du MO.CO. Esba ne sera pas un motif d'autorisation valable d'un entretien par visioconférence.

RESULTATS :

- **Le 5 mai 2025 à partir matin** : Les candidat-e-s non retenu-e-s après l'épreuve de présélection recevront un mail de refus. Les candidat-e-s présélectionné-e-s recevront les instructions pour les épreuves théoriques et pratiques.
- **A partir du 28 mai 2025**, par affichage au MO.CO. Esba, sur le site internet www.mocoesba.art
→ Attention, aucun résultat ne sera donné par téléphone.

COMMENT S'INSCRIRE AU CONCOURS :

Retrait du dossier : A partir du 15 janvier 2025

Sur le site internet de l'école www.mocoesba.art

Dépôt du dossier : le 2 avril 2025, au plus tard (aucun délai supplémentaire ne sera accepté)

Frais de dossier : 50 euros

→ Le dossier d'inscription devra être complété et déposé complet IMPERATIVEMENT par mail à scolarite@moco.art

Attention : après vérification que votre dossier d'inscription est complet, un accusé de réception puis une convocation accompagnée du déroulé précis du concours vous seront transmis par mail ; vous veillerez à ce que votre adresse e-mail soit parfaitement lisible.

RAPPEL DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION AU MO.CO. ESBA

Critères pour entrer en première année

- Être titulaire du baccalauréat (ou candidat à la session de l'année en cours)
- Ne pas détenir le baccalauréat mais justifier une réelle pratique artistique *
- Être titulaire d'un titre équivalent au baccalauréat, français ou étranger
- Être impérativement titulaire du Test de Connaissance du Français, niveau B2, à minima.
- Satisfaire aux épreuves du concours d'entrée.

* *Le dossier de candidature au concours d'entrée sera présenté à la **commission de recevabilité le 8 avril 2025**. Cette commission est présidée par le directeur de l'établissement, pour des candidat-e-s justifiant d'un niveau de fin d'études secondaires et faisant preuve d'une maturité et d'un engagement artistique pouvant garantir leur capacité d'insertion. Le dossier d'inscription sera accompagné **obligatoirement** d'un dossier artistique et pédagogique détaillé (un descriptif des enseignements suivis, d'éléments de la pratique artistique du candidat, le cas échéant, des activités professionnelles).*

IMPORTANT :

- Lors de l'inscription définitive dans l'établissement, les admis.es au concours d'entrée devront être âgé.e.s de 18 ans au minimum au 31 décembre 2024 (dérogation possible sur demande écrite).

- Les droits d'inscription au concours d'entrée ne sont pas remboursables.